

Communiqué de presse

Aéroport de Zurich, le 22 septembre 2022

Partenariat social

SWISS propose une conciliation au syndicat des pilotes

SWISS et le syndicat des pilotes Aeropers n'étant pas parvenus à s'entendre sur une nouvelle convention collective de travail, la compagnie aérienne suisse propose à son partenaire social une procédure de conciliation extrajudiciaire.

Au terme de plus de deux ans de négociations intensives, Swiss International Air Lines (SWISS) et le syndicat des pilotes Aeropers ne sont pas parvenus à s'entendre sur une nouvelle convention collective de travail. SWISS continue de croire au partenariat social et est persuadée qu'une solution commune, au sens d'un compromis bien helvétique, est possible, d'autant plus que les deux parties se déclarent toujours prêtes à négocier. La solution commune envisagée offrirait la stabilité pour les pilotes, l'entreprise et les clients de SWISS.

Dans cet esprit et dans l'optique d'un partenariat social viable à long terme, SWISS a proposé aujourd'hui à son partenaire social une procédure de conciliation extrajudiciaire. Cette procédure a pour but d'élaborer dans les prochaines semaines une recommandation de conciliation non contraignante, tenant compte des intérêts d'Aeropers et de SWISS.

Swiss International Air Lines (SWISS) est la plus grande compagnie aérienne de Suisse. Elle relie la Suisse à l'Europe et au monde entier par des vols directs depuis les aéroports nationaux de Zurich et de Genève. À cette fin, la compagnie premium exploite l'une des flottes les plus modernes et les plus efficaces en CO₂ d'Europe. Sa division fret – Swiss WorldCargo – propose par ailleurs un large éventail de solutions de transport d'aéroport à aéroport, tout particulièrement destinées à des envois de valeur, urgents ou nécessitant une surveillance constante. À titre de compagnie aérienne helvétique, SWISS incarne les valeurs traditionnelles du pays et s'engage à offrir un summum de qualité en termes de produit et de service. Elle s'est également engagée à atteindre des objectifs climatiques ambitieux et prévoit de réduire ses émissions nettes de CO₂ de 50 % d'ici 2030 par rapport à 2019 et de voler avec un bilan carbone neutre d'ici 2050. L'une de ses priorités est de promouvoir l'utilisation de carburants durables. La compagnie fait partie du groupe Lufthansa et de Star Alliance, le plus vaste réseau mondial de compagnies aériennes.

Ce communiqué de presse est publié dans notre [Newsroom](#). Si vous ne souhaitez plus recevoir d'informations de la part de SWISS Media Relations, veuillez envoyer un courriel à media@swiss.com.



Contact

Swiss International Air Lines Ltd.

Media Relations

P.O. Box, 8058 Zurich Airport

Switzerland

Phone: +41 44 564 44 14

media@swiss.com

SWISS.COM/media

Suivez-nous sur Twitter: [@LX_Newsroom](https://twitter.com/LX_Newsroom)